RECU EN PREFECTURE

Le 01 juin 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

7-D005651I0-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 27 mai 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37

La séance est ouverte à 18h14 et levée à 20h10.

Audeux : Mme Françoise GALLIOU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir du 9), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Beure: M. Philippe CHANEY Bonnay: M. Gilles ORY Boussières: Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy: M. Philippe SIMONIN Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champvans-les-Moulins: M. Florent BAILLY Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Cnevroz: M. Franck Bernard Cussey-sur-lognon: M. Jean-François Menestrier Deluz: M. Fabrice Talelard Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN Francis: M. Emile BOURGEOIS La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons: M. Serge RUTKOWSKI Miserey-Salines: M. Marcel Felt Nancray: M. Vincent FIETIER Palise: M. Daniel GAUTHEROT Pelousey: Mme Catherine BARTHELET Pirey: M. Patrick AYACHE Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Pugey: M. Frank LAIDIE Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Thise: M. Loïc ALLAIN Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Torpes: M. Denis JACQUIN Vaire: Mme Valérie MAILLARD

<u>Etaient présents en visioconférence : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Marie LITEREN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Marie LITEREN, Mme Marie LITEREN, Mm</u> M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE Byans-sur-Doubs: M. Didier PAINEAU Chalèze: M. René BLAISON Champagney: M. Olivier LEGAIN Champoux: M. Romain VIENET Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND Mamirolle : M. Daniel HUOT Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Saint-Vit : Mme Anne BIHR Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges: M. Damien LEGAIN Vorges-les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient absents:

Amagney: M. Thomas JAVAUX Besançon: M. Hasni ALEM, Mme Annaick CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Damien HUGUET, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, M. Jean-Hugues ROUX Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Chaucenne: Mme Valérie DRUGE Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Devecey:
M. Michel JASSEY La Chevillotte: M. Roger BOROWIK Larnod: M. Hugues TRUDET Le Gratteris:
M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Mme Lucie BERNARD Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Noironte: M. Claude MAIRE Novillars: M. Bernard LOUIS Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley: M. Franck RACLOT

Secrétaire de séance : M. Jacques ADRIANSEN

Procurations de vote:

T. JAVAUX à L. ALLAIN, MJ. BERNABEU à JP. MICHAUD, H. ALEM à A. BENEDETTO, P. BILLEREY à G. SPICHER, N. BOUVET à L. CROIZIER, F. BRAUCHLI à N. SOURISSEAU, C. CAULET à JE. LAFARGE, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à A. POULIN, J. CHETTOUH à S. COUDRY, M. ETEVENARD à F. PRESSE, L. GAGLIOLO à A. LAROPPE, A. GHEZALI à F BAHER, V. HALLER à C. DEVESA, PC. HENRY à L. FAGAUT, D. HUGUET à F. BOUSSO, M. LAMBERT à C. VARET, M. LEMERCIER à L. FAGAUT, JE. LOUHKIAR à L. MULOT, A. MARTIN à K. ROCHDI, C. MICHEL à S. COUDRY, MT. MICHEL à B. CYPRIANI, Y. POUJET à M. ZEHAF, JH. ROUX à N. BODIN, J. SORLIN à N. BODIN, A. TERZO à S.GHARET, S. WANLIN à M. ZEHAF, C. WERTHE à C. VARET, D. PAINEAU à J. ADRIANSEN, R. BLAISON à V. MAILLARD, O. LEGAIN à F. BAILLY, R. VIENET à C. MAGNIN-FEYSOT, C. BOTTERON à M. FELT, V. DRUGE à P. AYACHE, G. GAVIGNET à C. BARTHELET, M. LEOTARD à JM. BOUSSET, M. JASSEY à G. ORY, M. DONEY à F. LAIDIE, J. SIMONDON à F. LAIDIE, H. BERMOND à H. ASTRIC-ANSART, C. LINDECKER à V. FIETIER, D. HUOT à V. FIETIER, P. CORNE à F. TAILLARD, D. PARIS à E. BOURGEOIS, P. CONTOZ à JP. JANNIN, L. BERNARD, à P. SIMONIN, JM. CAYUELA à JP. JANNIN, C.MAIRE à F. GALLIOU, A. OLSZAK à P. CHANEY, N. DUSSAUCY à JP. MICHAUD, J. KRIEGER à C. MAGNIN-FEYSOT, A. BIHR à P. ROUTHIER, B. VUILLEMIN à A. VIGNOT, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, JM. JOUFFROY à Y. MAURICE, M. VIPREY à P. SIMONIN B. VUILLEMIN à A. VIGNOT, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, JM. JOUFFROY à Y. MAURICE, M. VIPREY à P. SIMONIN

Délibération n°2021/005651

Rapport n°11 - Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre relatif à l'exploitation et la maintenance de la station des eaux usées de Saône

Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre relatif à l'exploitation et la maintenance de la station des eaux usées de Saône

Rapporteur: M. Christophe LIME, Vice-Président

Commission : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Inscription budgétaire	
BP 2021 Budget annexe Assainissement « Assainissement - Services extérieurs »	Montant prévu au budget 2021 : 450 000 € Montant de l'opération : 265 000 €

Résumé:

Grand Besançon Métropole a statué sur le retour en régie de l'exploitation de la station d'épuration des eaux de la commune de Saône. Le présent contrat vise à assurer l'exploitation et la maintenance de ce site, à produire les informations et documents réglementaires nécessaires, y compris ceux de l'auto surveillance.

L'accord-cadre faisant objet de la présente délibération vise à exploiter la station d'épuration des eaux de la commune de Saône réhabilitée réceptionnée.

Le titulaire aura à sa charge l'exploitation courante incluant les réglages process nécessaires à l'atteinte de la qualité des rejets fixés par arrêté préfectoral et la gestion de la file boue jusqu'à la préparation des opérations de déshydratation par le prestataire d'évacuation des boues. Il sera également responsable de la maintenance préventive et curative des installations nouvelles et existantes, de la réalisation des analyses d'auto surveillance et de la rédaction de la documentation réglementaire associée.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'accord-cadre sans minimum et avec un montant maximum de 400 000 € HT est passé en application des articles L2125-1 1, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Sa durée sera d'un an, reconductible cinq fois un an.

L'estimation HT pour la durée totale du marché est de 265 000 € HT. L'accord cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accordcadre,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué à l'entreprise retenue.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 113 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Gabriel BAUL/EU 1^{er} Vice-Président

Le Vice-Président suppléant,

2/2